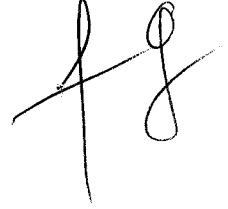


SAS ALX TECHNOLOGIES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 660, Chemin des Thermes
34170 CASTELNAU LE LEZ
RCS MONTPELLIER : 377 509 260

03 SEP. 2010

AA376.
DUPLICATA CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 07/11/08

Le 07 Novembre deux mille huit à 17 heures, les actionnaires de la SAS ALX TECHNOLOGIES, SAS au capital de 100.000 Euros, se sont réunis au siège social de la société sur convocation du Président conformément aux dispositions statutaires.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Frédéric GAUCH, président de la société.

Sont présents ou représentés :

- La société GDLX SARL, représentée par M. Frédéric GAUCH,
Propriétaire de 2.995 actions, ci 2.995 actions

- M. Frédéric GAUCH,
Propriétaire de 5 actions, ci 5 actions

Total 3.000 actions

Le président constate que tous les associés sont présents ; l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Enfin, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la SAS ALX TECHNOLOGIES à l'adresse suivante :

ALX TECHNOLOGIES SAS
Parc d'activité EUREKA
302 Rue de Thor
34000 MONTPELLIER

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour :

Résolution

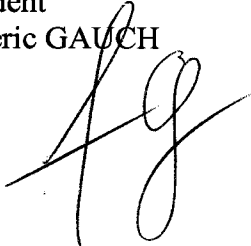
L'Assemblée Générale, après avoir pris en compte l'ordre du jour, déclare adopter cette résolution par tous les actionnaires avec la totalité des voix.

FG

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la présidence et les actionnaires présents.

Le Président
M. Frédéric GAUCH



La Société GDLX SARL
Représentée par M. Frédéric GAUCH



DUPLICATA CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

